

A l'attention des Mairies, Maires et

Conseils Municipaux des villes de :

(Eaunes, Lherm, Labastidette, Muret, Seysses et Saint Clar)

Muret, le 3 septembre 2018

Objet : situation de conflit au centre courrier de Muret.

Mesdames, Messieurs,

Les agents du centre courrier de Muret (services de la distribution lettres, colis et boites postales) sont entrés dans un conflit social qui a débuté en plein été le 4 août 2018. Vous pourrez prendre connaissance de l'origine du conflit grâce à la lettre jointe adressée à Madame la Sous-Préfet de Muret.

Les agents sont soucieux de réaliser un travail de qualité auprès de vos administrés, et ce, tout le long de l'année. Mais, à l'heure actuelle, il n'est pas possible de travailler dans des conditions normales pour réaliser celui-ci.

Nous déplorons la gêne qui va être occasionnée si la situation avec la direction de la Poste ne se dénoue pas très rapidement. Malheureusement, le dialogue social est au point zéro et les propositions formulées par le personnel ne trouvent réponses. Pourtant, il est demandé, outre de travailler dans des conditions normales, de pérenniser les embauches de personnel, de combler les positions de travail laissées vacantes suite au départ d'une partie du personnel (CDD, mutation).

Nous rappelons au passage que la Poste bénéficie au titre du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) et a perçu 991 Millions d'€uros en 3 ans et supprimé 19000 emplois. C'est maintenant au tour de votre, notre, zone géographique d'amener « sa côte part » avec son lot de suppression d'emploi, d'emploi précaires, de qualité de service désastreuses.

Aussi, c'est collectivement, c'est-à-dire le personnel et ses représentants que nous avons décidé de nous adresser à vous afin que vous ayez l'information.

Bien respectueusement,

Le personnel de Muret et ses représentants

Le secrétaire du CHS/CT de Sudptt

Loïc Graule 06 67 87 10 78

Le représentant local de la CGT

Jean Luc Seilhé 06 51 22 44 54